Les consultations externes

Tous les jours du lundi au vendredi sur rendez-vous auprès du secrétariat :

- Hépato-gastro-entérologie
- Proctologie
- Endoscopies digestives
- PHmétrie œsophagienne
- Manométrie œsophagienne et anorectale
- Écho-endoscopie
- Videocapsule du grêle et colique

Localisation du service

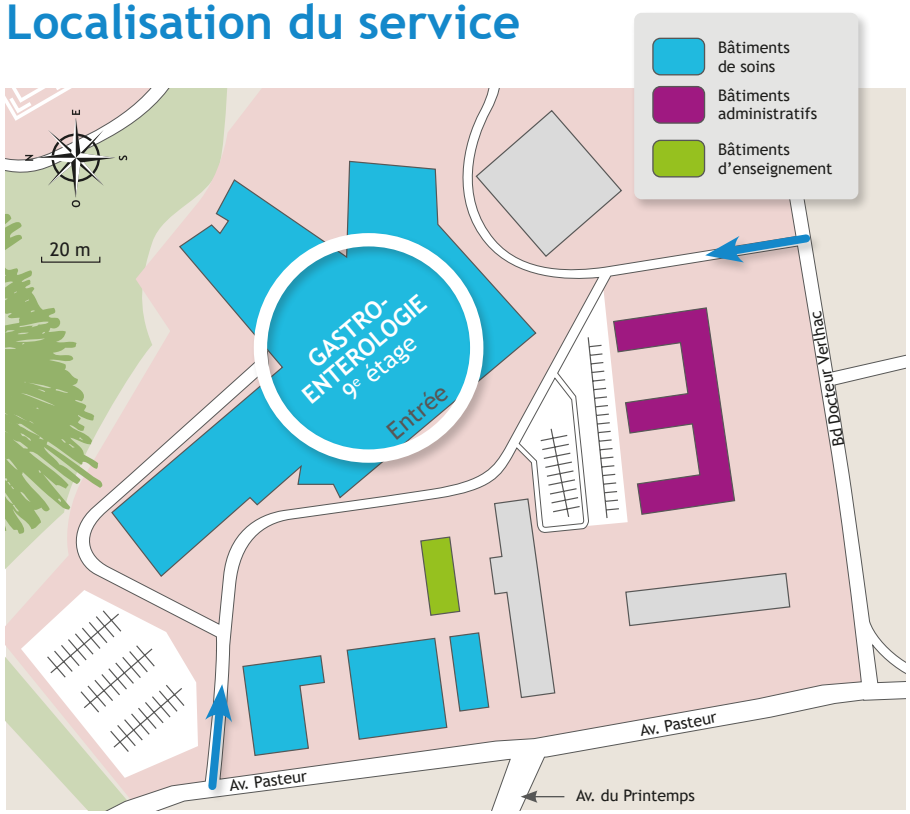

Hépato-Gastro-Entérologie Proctologie

"Madame, Monsieur,
Vous êtes hospitalisé(e) au 9e étage.
L'équipe médicale et soignante vous souhaite la bienvenue et s'engage à vous apporter les soins, l'aide, le réconfort et l'attention nécessaires à votre état de santé."

Les intervenants du service

L'équipe médicale :

- Dr Anne-Laure BURGEVIN TROPET, Chef de service
- Dr Raouf BOUBEKEUR
- Dr Anaïs BRAYETTE
- Dr Fatma BEN FARHAT

L'encadrement soignant :

- Mme Karine GOUYGOU, Infirmière référente
- Mme Céline TREMOUILLE, Cadre Supérieur de Santé

La diététicienne :

- Mme Claudia FIGAROLA

L'équipe paramédicale :

Infirmières, Aides-soignantes, l'Assistante Sociale, Intendantes, Agents des services hospitaliers, Diététiciennes, Kinésithérapeutes.

Infos pratiques

Pour joindre le secrétariat

Du lundi au vendredi
du 8h30 à 17h00

- Tél. : 05 55 92 60 36
- Fax : 05 55 92 66 99

centre hospitalier de Brive

Les visites

Afin de permettre le bon déroulement des soins et le repos des patients, les visites sont autorisées de 14 H 00 à 21 H 00.

Il est souhaitable que les visites soient courtes et le nombre de visiteurs auprès de l'hospitalisé(e) limité.

L'accès des petits visiteurs de moins de 10 ans est vivement déconseillé en raison du risque infectieux et de l'exposition à des situations parfois impressionnantes ou pénibles.

La rencontre de votre famille avec les médecins

Vous pouvez rencontrer le médecin sur rendez-vous pris auprès du secrétariat.

Votre séjour

▶ Le téléphone

Vous pouvez obtenir une ligne téléphonique directe 24 H/24. Pour connaître les modalités de fonctionnement et les tarifs, reportez-vous à la notice d'information disponible à votre chevet.

Pour plus de renseignements :

- Composez le **19** directement depuis votre chambre
- ou rendez-vous **au guichet** situé dans le hall du bâtiment principal.

▶ La télévision

Vous avez la possibilité de louer un téléviseur. Plusieurs bouquets de chaînes sont disponibles. Pour connaître les modalités de fonctionnement et les tarifs, reportez-vous à la notice d'information disponible à votre chevet.

Pour plus de renseignements :

- Composez le **19** directement depuis votre chambre
- ou rendez-vous **au guichet** situé dans le hall du bâtiment principal.

Il n'est pas permis de fumer dans l'hôpital, le service, ni dans la chambre.

Décret N° 2006-1386 du 15 novembre 2006

▶ Les repas

Plusieurs menus vous sont proposés chaque jour pour le jour suivant.
Le personnel du service prendra votre commande.

Les repas sont servis en chambre :

- À 07 H 30 pour le petit-déjeuner,
- À 12 H 00 pour le déjeuner,
- À 19 H 00 pour le dîner.

Une collation est distribuée dans votre chambre vers 16 H 00.

Votre entourage ne peut pas prendre de repas avec vous dans la chambre. Le midi, il peut se rendre au self-service de l'hôpital, situé au rez-de-chaussée du bâtiment principal :

- Déjeuner de 11 H 30 à 14 H 00

Pour le soir, vos proches ont la possibilité de prendre un plateau-repas servi dans le service. Le repas doit être au minimum commandé au self-service de l'hôpital le jour même avant midi, dernier délai.

Le règlement des repas s'effectue sur place, en espèces, par chèque ou par carte bancaire.

▶ La bibliothèque

Des bénévoles de la bibliothèque peuvent passer dans les services vous proposer des livres et des revues :

- Le lundi après-midi : en SSRP et MPR
- Le jeudi après-midi : en Gériatrie
- A la demande pour tous les autres services en appelant le poste **3469** depuis votre chambre.

Le local de la bibliothèque, situé dans le hall du bâtiment principal, est ouvert tous les après-midi du lundi au vendredi.

▶ Le courrier

Le courrier est remis au secrétariat qui fait le lien avec le service postal de l'hôpital.

Argent, Objets de valeur

Pour éviter tout risque de vol, aucun objet de valeur ou argent ne doit être conservé dans les chambres. Adressez-vous aux infirmières qui vous guideront dans les démarches à entreprendre pour déposer vos biens.